

**VILLE DU BOUSCAT****EXTRAIT DU REGISTRE****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N° 14 :**

DESIGNATION DES REPRESENTANTS
AU SEIN DE LA CONVENTION
TERRITORIALE GLOBALE (C.T.G.)

Séance ordinaire du 9 Juin 2020

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 9 Juin 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 33

Absente : 1

Excusé : 1

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECO, Alain MARC, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Mathilde FERCHAUD, Didier PAULY, Janine ZUROWSKI, Damien ROUSSEAU, Maxime JOYEZ, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ

Excusé avec procuration : Alain GERARD (à Bruno QUÉRÉ)

Absente : Virginie MONIER

Secrétaire : Michel MENJUCQ

DOSSIER N° 14 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (C.T.G.)

RAPPORTEUR : Fabienne DUMAS

Depuis la première Convention Territoriale Globale (CTG) adoptée en 2010, la ville du Bouscat a initié un partenariat privilégié avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde. Partenariat qu'elle a entendu renouveler et développer en signant une deuxième CTG en 2015 riche de nouveaux domaines d'interventions partagés et d'innovations communes, puis une troisième adoptée en Conseil Municipal le 28 janvier 2020 pour les années 2020 à 2024.

Cette démarche consiste à décliner, au plus près des besoins du territoire, une action cohérente dans les champs d'intervention communs, que sont notamment la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'animation du territoire ou encore le logement et l'insertion professionnelle.

Sa composition a été fixée de la manière suivante :

Pour la ville du Bouscat :

- 10 élus
- 4 représentants de la C.A.F.
- des agents des services municipaux

Suite aux élections municipales et afin de poursuivre ce travail collaboratif, il convient donc de désigner les 10 représentants du Conseil Municipal au sein de la C.T.G..

Ainsi,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Convention Territoriale Globale pour les années 2020-2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

34 voix POUR,

Article unique : Désigne les 10 représentants du Conseil Municipal au sein de la C.T.G. :

- LE MAIRE
- Françoise COSSECO
- Gwénaél LAMARQUE
- Valérie BARLOIS
- Maël FETOUH
- Marie DA ROCHA
- Armelle BARTHELEMY
- Damien ROUSSEAU
- Claire LAYAN
- Patrick ALVAREZ

Fait et délibéré le 9 juin 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET